

Silvain Charreau Vig^{or}, Silvain Delagr menuisier, Silvain Torset tissier, Silvain Metivier Vig^{or},
habitants et Composants le tiers état de la paroisse du pecheron Nouv. Somme assemblés
en exécution de l'ordonnance de M^{onsieur} Du Gailly, Royal de Chateauroux en
date du 23. février dernier, lue, Publiée ce jourd'hui au presne de cette paroisse à l'effet
de nommer deux Députés pour porter le chef de ce mois audit Gailly le Cahier de
Nos plaintes et Doléances et Concourir avec les Députés des autres Communautés à
l'élection de Députés pour aller à l'assemblée du grand bailliage de Berry
Et là un de nous à Die.

Messieurs

Quel Jour heureux nous luit! quelle lumière vive et pure va briller sur
toute la France! Louis 16. la fleur des Bourbons veut régénérer son
Royaume, cet auguste Monarque, cet incomparable Souverain pour briser
le joug de tous les impôts excensifs qui écrasent ses peuples, les invite
eux mêmes à lui porter leurs Doléances; il veut délibérer dans le Sénat de
la Nation sur les moyens de rendre ses Sujets heureux, d'apaiser le cri
de leurs Douleurs en brisant leurs chaînes et tarissant la source de leurs
maux; vous allez être délivrés du fardeau énorme de tous les impôts, vous
ne serez plus réduits à la cruelle alternative d'abandonner vos foyers ou d'y
périr de désespoir dans la plus cruelle misère, comme 50. d'entre vous
l'ont éprouvé l'hiver dernier. Et pour remplir les vœux bienfaisants du
Père de la Patrie, nous croyons que vous devriez charger vos représentants de demander les arts. suivans

Art. 1^{er}. Impôt unique 20^{me} du Revenu sur toute les fonds, sans exception, et 20^{me} de l'industrie;
Cet impôt établi que le soin de sa répartition, de sa levée, soit abandonné à la Nation sous
l'inspiration des seuls tribunaux ordinaires, et tout sans frais.

Art. 2^e. Suppression des traittes, gabelles, aydes et tabac, qui entretiennent tant de bras à l'agriculture,
entretiennent une guerre civile en France, et y donnent lieu à des vols, des délations et
à une inquisition financière source perpétuelle d'une foule d'injustices et d'horreurs.

Art. 3^e. Réduction des droits de Contrôle, insinuation &c. Si auablans si impenses, recourus souvent après
coup, mais jamais restitués, objet de vexations, c'est ainsi que celle partie qui n'avoit été ^{fondée} établie pour assurer
ses droits à Chacun des Sujets et pour réprimer les abus en ont occasionné de nouveaux plus préjudiciables que les anciens.

Art. 4^e. Un Nouveau Code qui rende la Justice plus prompte et moins dispendieuse, car elle est abrutie
ruinée pour tout le monde; il suffit de citer l'exemple d'un particulier de ce pays qui a été ruiné par la
perte d'un procès qui lui a coûté 2000^l. pour avoir été surpris Richard dans la rivière avec une simple ligne